

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Church, Leslie (SPAC/PSPC)  
**Envoyé :** 13 août 2020 10:31  
**À :** Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)  
**CC :** Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)  
**Objet** RE: POUR APPROBATION : Pour approbation du CM : Réponse aux médias / Niveau 1- Suivi - COVID-19  
- Détails du contrat avec Medicom / le Globe and Mail

**Bien pensé. Et je suis désolée d'avoir manqué ton appel, Cecely!**

**Envoyé depuis mon iPhone**

**Le 13 août 2020, à 10 h 29,, Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)**

**<[boyan.gerasimov@canada.ca](mailto:boyan.gerasimov@canada.ca)> à écrit:**

J'aime aussi cette réponse. La seule chose qui me préoccupe est le fait que les prix fixés dans ce contrat sont parmi les MEILLEURS que nous ayons obtenus jusqu'à présent. Je sais qu'on ne peut pas l'exprimer ainsi dans notre réponse, mais je me demande si ça pourrait être utile d'en parler à la journaliste afin de lui expliquer à quel point ils sont bons.

- Les prix sont beaucoup plus bas que ceux de la plupart des masques chinois.
- Nous n'avons pas de coûts pour la logistique.
- Il n'y a aucun risque d'avoir des problèmes avec les autorités douanières.
- Nous créons des emplois dans le secteur manufacturier au Canada.
- Finalement, l'entreprise est réputée et canadienne.

**Boyan Gerasimov**

**Director of Policy I Directeur des politiques**

**Office of the Minister of Public Services and Procurement I Cabinet de la ministre des Services publics et Approvisionnement Canada**

**De : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)**

**Envoyé : 13 août 2020 10:25**

**À : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <[leslie.church@canada.ca](mailto:leslie.church@canada.ca)>**

**CC : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)>; Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)**

**<[boyan.gerasimov@canada.ca](mailto:boyan.gerasimov@canada.ca)>; Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <[elliott.lockington@canada.ca](mailto:elliott.lockington@canada.ca)>**

**Objet : RE: POUR APPROBATION : Pour approbation du CM : Réponse aux médias / Niveau 1- Suivi - COVID-19 - Détails du contrat avec Medicom / le Globe and Mail**

**Le pourcentage est là. Voir le texte en rouge plus bas! Je suis absolument d'accord que nous devons l'inclure.**

**Cecely Roy**

**C. 343-549-7293**

Le 13 août 2020 à 10:22, Church, Leslie (SPAC/PSPC)  
<[leslie.church@canada.ca](mailto:leslie.church@canada.ca)> à écrit :

Je pense qu'elle voudra connaître le pourcentage de nos contrats attribués à des entreprises canadiennes. À part cela, tout est beau!

**De :** Roy, Cecely (SPAC/PSPC)

**Envoyé :** 13 août 2020 10:17

**À :** Church, Leslie (SPAC/PSPC) <[leslie.church@canada.ca](mailto:leslie.church@canada.ca)>; fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)>; Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC) <[boyan.gerasimov@canada.ca](mailto:boyan.gerasimov@canada.ca)>

**CC :** Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <[elliott.lockington@canada.ca](mailto:elliott.lockington@canada.ca)>

**Objet :** POUR APPROBATION : Pour approbation du CM : Réponse aux médias / Niveau 1- Suivi -

COVID-19 - Détails du contrat avec Medicom / le Globe and Mail

**Bonjour,**

Faites-moi savoir si cela fonctionne pour vous. Je transmettrai également le tout à la ministre Anand pour qu'elle donne son approbation.

Merci.

Cecely Roy  
343-549-7293

//

**Le Globe and Mail**

**Silcoff, Sean (le Globe and Mail)**

**Date de réception de l'appel : 12 août 2020 à 12:50**

**Date limite : 13 août 2020 à 09:00**

Niveau 1 - Suivi - COVID-19 - Détails du contrat avec Medicom

**CONTEXTE :** Le journaliste avait d'autres questions au sujet du contrat avec Medicom. SPAC a fourni une réponse à ses questions, mais le journaliste demande des précisions supplémentaires concernant les clauses du contrat qui garantiraient à Medicom la production de N95 et de masques chirurgicaux au Canada pour les dix prochaines années.

**Q1. Le prix unitaire de ces deux types de masques faits au Canada par Medicom est-il plus élevé que ceux achetés à des fabricants étrangers? Si oui, pourquoi se lancer dans la production de masques au Canada?**

- Q2. Quels sont les critères ou les garanties qui s'appliquent à la durée du contrat de dix ans?**
- Q3. Quels facteurs influenceraient les négociations tarifaires après trois ans?**
- Q4. Quelle est la garantie minimale?**

## ***Déclaration de la ministre Anand :***

« Lune des plus grandes leçons tirées de notre réponse à la pandémie de la COVID-19 est que le secteur manufacturier canadien possède la résilience et la flexibilité nécessaires pour s'adapter au changement dans un délai relativement court. Nous sommes en mesure de produire des EPI ici, au Canada. Il s'agit là d'une initiative que nous mettons en œuvre. Les entreprises canadiennes ont continué à soutenir nos interventions pour lutter contre la pandémie, tout en réembauchant les membres de leurs équipes ou en créant de nouveaux emplois en cette période économique difficile. Au cours des derniers mois, le Canada a créé une industrie qui n'existait pas auparavant. Afin de répondre à nos besoins à court et à long terme en matière d'EPI et de fournitures médicales, nous avons dû diversifier les chaînes d'approvisionnement du Canada, ce qui implique en grande partie d'établir et de renforcer la production canadienne.

Nous avons les capacités de le faire. Nous avons également le talent. Nos contrats ne suggèrent rien de moins. **Quarante-quatre pour cent** des contrats sont détenus par des fabricants canadiens, par rapport au montant global en dollars. Nous devons être prêts à faire face à toute éventualité dans le cadre de cette pandémie, qu'il s'agisse d'une deuxième vague ou de hausses potentielles, et nous devons aussi être prêts à répondre aux demandes futures. Il est essentiel d'adopter des solutions à long terme, au Canada, qui répondent aux besoins de notre pays en matière d'EPI afin d'assurer que nous soyons prêts.

### **Contexte :**

Le contrat avec Medicom garantit la fourniture de 20 millions de masques N95 et 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 annuellement pendant dix ans. Ces masques seront tous fabriqués à leur unité de production située à Saint-Laurent au Québec, qui est actuellement opérationnelle.

Ce contrat est un investissement dans la capacité nationale de produire des équipements de protection individuelle essentiels. Il contribuera à garantir une source d'approvisionnement stable, pendant la pandémie actuelle et à l'avenir, pour nous éviter de devoir dépendre entièrement de fournisseurs étrangers pour les produits comme les masques N95.

Les prix unitaires, qui sont concurrentiels par rapport aux prix en vigueur avant la pandémie, sont fixes pendant les trois premières années du contrat. Au terme de ces trois premières années, les prix seront renégociés en fonction des coûts du fournisseur et des profits établis dans l'accord initial.

Les autres détails du contrat ne peuvent être divulgués en raison du secret commercial.

\*\*\*\*\*

Réponse précédente fournie le 12 août 2020

**Q1. Quelle est la valeur totale du contrat avec Medicom?  
Pouvez-vous fournir un montant précis? Y a-t-il un chiffre**

affiché publiquement quelque part?

R1. Le gouvernement du Canada déploie des efforts sans précédent pour obtenir des fournitures et du matériel permettant aux travailleurs de la santé de première ligne, aux autres travailleurs des services essentiels et aux Canadiens de rester en sécurité et en santé. Nous achetons de manière agressive sur le marché mondial, tout en faisant face aux risques que posent la fragilité des chaînes d'approvisionnement, l'évolution constante de la situation et la hausse de la demande.

Afin de fournir aux Canadiens des renseignements sur la réponse du Canada à la pandémie de la COVID-19, SPAC divulgue les noms des fournisseurs avec qui ils ont conclu des contrats pour des EPI et des fournitures médicales et de laboratoire au nom d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi que la valeur de ces contrats, à l'exception des cas suivants :

En raison du caractère mondial de la pandémie et de la forte concurrence pour les produits, SPAC veille à la confidentialité des noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, notamment les respirateurs n95, les gants et les écouvillons. La protection de ces renseignements contribuera à préserver ces sources d'approvisionnement dans le cadre des efforts continus du Canada en matière d'acquisition d'EPI.

#### Contrat Medicom

AMD Medicom Inc. a répondu à l'appel d'offres du Canada en proposant un accord de haut niveau, soit un contrat d'une durée de dix années pour la fabrication et la distribution locales de masques médicaux (à boucle latérale) et de masques respiratoires (N95) au profit du gouvernement du Canada.

En avril 2020, SPAC a conclu un contrat à fournisseur unique de dix ans avec Medicom, prévoyant un prix ferme pour les trois premières années et des négociations tarifaires annuelles pour les sept années subséquentes. Le contrat est évalué à 94 millions de dollars sur trois ans, alors que la valeur durant les sept années restantes est sujette à des négociations futures.

Le contrat prévoit la fourniture de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 annuellement pendant dix ans.

**Ceux-ci seront fabriqués dans une usine de fabrication nouvellement établie à Montréal.**

**Q2. Est-il possible, dans le cadre du contrat, que le gouvernement augmente sa demande au-delà des 20 millions de masques N95 et des 24 millions de masques chirurgicaux par an?**

**A2. Le contrat ne le permet pas.**